

6^{ème} Conseil d'Administration de l'Établissement public interdépartemental

Hôtel du Département-Nanterre

Vendredi 1^{er} décembre 2017

Introduction par Patrick Devedjian,

Président de l'EPI

Mes chers collègues,

Bienvenue à tous pour ce 6^{ème} Conseil d'Administration de notre Etablissement public interdépartemental.

Parmi les dossiers de ce matin, nous examinons nos orientations budgétaires pour 2018.

2018 sera la première année complète pour tous nos services fusionnés, avec des crédits de fonctionnement s'élevant à environ 15,8 M€.

Ces orientations budgétaires démontrent que, depuis la création de l'établissement public il y a presque 2 ans, on ne dépense pas plus, on dépense mieux et moins, et on est plus efficace.

Je rappelle que notre établissement public fonctionne avec les moyens mis à disposition par nos 2 départements.

Seul le prononcé fait foi

L'objectif, c'est de regrouper intelligemment nos compétences, nos expériences, nos ressources, pour améliorer les services que nous rendons à la population.

Pour cela, nous avons créé une structure souple, légère, simple ! Tout le contraire de l'indigestion que l'Etat nous impose lorsqu'il veut bouger quelque chose dans le millefeuille administratif...

Mes Chers collègues, nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.